

### *Les équipes spécialisées Alzheimer (E.S.A.)*

*Elles s'adressent aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées à un stade léger ou modéré, dont le diagnostic a déjà été établi.*

*Elles sont constituées d'un Infirmier Diplômé d'Etat (également responsable du Service de Soins Infirmiers à Domicile), d'un psychomotricien et d'assistants de soins en gérontologie.*



*Il s'agit d'une prestation individuelle, réalisée au domicile de la personne.*

*Le médecin établit une prescription pour 12 à 15 séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement, d'une durée moyenne d'une heure, sur une période de trois maximum, renouvelable une fois par an.*

*Auprès du malade, elles permettent :*

- *la stimulation des capacités cognitives et la mise en place de stratégies de compensation,*
- *le ralentissement de la perte d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne,*
- *la diminution des troubles du comportement.*

*Auprès de l'aïdant, elles apportent :*

- *un accompagnement,*
- *des conseils adaptés.*

*Sur l'environnement, elles permettent :*

- *la prévention des risques domestiques.*

